

# **Les jardins de Coublevie**

## **Livret d'accueil**



**Chemin des Dominicains – 38500 COUBLEVIE**  
**Téléphone : 04 76 67 13 10 - 04 76 67 13 11**

**Ouverture du Bureau des Entrées : 9h00-12h30 / 13h30-17h00**

L'âge, un état de santé défaillant, l'éloignement de vos proches,  
vous ont conduit jusqu'à notre établissement,  
susceptible de vous accompagner au mieux dans cette nouvelle étape de votre vie.

Nous vous remercions de votre confiance et vous souhaitons la bienvenue.

Ce livret d'accueil a pour but de vous apporter les réponses aux questions que vous pouvez  
vous poser pour faciliter votre installation parmi nous.

## *Histoire de l'établissement*

C'est sur une ancienne propriété du 18<sup>ème</sup> siècle que l'EHPAD « Les Jardins de Coublevie » est établi. Tour à tour maison de maître (avant 1865), couvent de Dominicains (1865-1903), accueil familial et hôpital militaire pendant la première guerre mondiale, ce site fut utilisé brièvement comme maison de convalescence pour les ouvrières de la soie de l'entre-deux guerres (1922-1926). Les Dominicains s'y établirent à nouveau en 1926, pour en faire alors un lieu d'étude de la théologie, avant d'accueillir des jeunes gens au « petit collège St Dominique » jusqu'en 1956.

En 1958, l'Hôpital de Voiron achète cette propriété pour l'investir en maison de retraite. De nombreuses transformations et modernisations ont été apportées pour devenir un lieu d'accueil médicalisé dès 1965. Les années 1970 permettront la construction d'un pavillon de soins hospitaliers, au cœur du parc de la propriété.

## *1 - Présentation de l'établissement*

L'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes « Les Jardins de Coublevie » dépend du Centre Hospitalier de Voiron. Il est composé de 123 places :

- 93 places dépendent du secteur médico-social, dont 3 lits d'hébergement temporaire d'urgence (UHTU)
- 30 places dépendent du secteur sanitaire : USLD (Unité de Soins Longue Durée) et UHR (Unité d'Hébergement Renforcé)

L'établissement est organisé en trois unités de vie de 41 places chacune :

- Le niveau 0 : Vendanges et Fenaison : EHPAD
- Le niveau -1 : Mondée et Rissolée : EHPAD
- Le niveau -2 : Les Semailles : EHPAD, USLD, et UHR



## 2 - Votre santé

L'un des **deux médecins** de l'établissement peut assurer la surveillance de votre santé. Ils ont la mission de veiller à la bonne organisation et à la qualité des soins, et s'assurent que les soins prescrits sont dispensés dans de bonnes conditions de sécurité.

Lorsque votre état de santé le nécessitera, le médecin vous proposera une consultation spécialisée ou une hospitalisation dans l'établissement de santé qui répond le mieux aux besoins constatés. La plupart du temps, le médecin aura recours aux compétences du Centre Hospitalier de Voiron.

Les **deux cadres de santé** sont à votre disposition pour vous renseigner, écouter vos demandes et répondre à vos besoins concernant les soins et les aménagements susceptibles de faciliter votre quotidien.

Les **infirmiers(ères)** (IDE) assurent le suivi des prescriptions, la mise en œuvre des traitements et leur surveillance 24h sur 24. Ils (elles) encadrent les **aides-soignants(e)s** et les **agents de service hospitalier** chargés de les seconder. Ils assurent une surveillance régulière de l'état de santé des résidents et sollicitent chaque fois que nécessaire l'intervention du médecin. La permanence médicale est assurée 24h sur 24 par l'astreinte médicale commune avec le CH de Voiron.

Les **psychologues** : leur intervention est avant tout un travail d'écoute auprès du résident pour accompagner et comprendre ce qu'il vit émotionnellement dans ce nouveau lieu de vie. A l'issue d'un entretien lors de votre arrivée ou en cours de séjour, il pourra vous être proposé un soutien individuel, ou une participation au groupe thérapeutique animé dans les services de soins (photo langage, groupe d'expression, etc.).

Les psychologues participent avec l'ensemble de l'équipe de l'EHPAD à l'élaboration d'un projet de vie individualisé, et sont à disposition des familles qui le demandent.

La **monitrice d'activités physiques adaptées** (MAPA), la **psychomotricienne**, et l'**ergothérapeute** travaillent en lien avec l'équipe soignante.

La MAPA a pour rôle d'évaluer, entretenir et développer les capacités physiques des résidents, avec l'aspect ludique des pratiques physiques et/ou sportives. Les programmes sont adaptés aux capacités des résidents et réévalués régulièrement.

La psychomotricienne évalue le besoin d'un soutien thérapeutique. Ses objectifs sont de favoriser un mieux-être corporel, redonner confiance en soi, améliorer l'équilibre, et la mobilité, maintenir l'autonomie, favoriser l'expression et développer la communication.

**Une assistante sociale** est présente les mardis et jeudis à l'EHPAD, pour aider les résidents et leurs proches dans leurs démarches.

**Deux agents** du Bureau des Entrées se tiennent à votre disposition pour tout renseignement, du lundi au vendredi, de 9h à 17h.

## ❖ *Personne de Confiance et Directives Anticipées*

Vous avez la possibilité, à l'entrée dans l'établissement et tout au long de votre séjour, de désigner une Personne de Confiance (formulaire de désignation joint à ce livret). Cette personne, suffisamment proche de vous pour connaître vos convictions (un proche de la famille, un ami, votre médecin traitant...) pourra vous accompagner tout au long de votre parcours de soins, vous assister dans les décisions à prendre.

Si durant votre séjour, votre état de santé ne vous permettait pas de formuler un avis éclairé quant aux soins vous concernant, votre Personne de Confiance serait alors consultée par l'équipe de soins afin de recueillir les souhaits que vous auriez exprimés et faire valoir votre choix.

Vous pouvez également, si vous le souhaitez, rédiger des directives anticipées.

Il s'agit de préciser par écrit ses volontés relatives aux soins que l'on souhaite recevoir à la fin de sa vie. Dans le cas où vous ne seriez plus en mesure d'exprimer votre volonté, elles permettront à l'équipe soignante d'élaborer un projet de soins au plus près de vos souhaits.

## *3 - Le Projet de Vie*

L'EHPAD « Les jardins de Coublevie » a la volonté d'accueillir la personne âgée au plus proche de ses besoins singuliers. Nous souhaitons accompagner les gestes du quotidien tout en proposant une prise en soin globale, afin que des liens sécurisants puissent se tisser au sein de notre structure.

Le projet de vie est le fruit d'une réflexion pluridisciplinaire où résidents, familles et bénévoles ont pu s'associer.

Le document écrit relatif au projet de vie est disponible auprès des cadres de santé.

L'ensemble des professionnels a souhaité s'engager sur des valeurs communes exprimées à travers la charte propre à l'EHPAD les Jardins de Coublevie.

A partir de cette réflexion, nous pensons important d'élaborer avec vous et vos proches, votre projet de vie individualisé permettant d'être au plus près de vos besoins, souhaits et projets dans le respect de vos habitudes de vie.

## *4 - Votre cadre de vie*

### **La chambre**

Vous disposez d'une chambre individuelle avec un cabinet de toilette privatif.

Dans chaque chambre, un coffre-fort est disponible pour déposer vos biens personnels. Vous pouvez apporter du petit mobilier et vos objets personnels pour agrémenter la chambre.

Chaque chambre bénéficie d'un système d'air rafraîchissant.



## Les espaces collectifs intérieurs

### La Salle à Manger

Dans chaque unité il y a deux salles à manger dans lesquelles vous pouvez prendre vos repas (matin, midi et soir).

Des salles sont à votre disposition pour organiser des repas ou des moments avec votre famille. Chaque unité en possède une.



### Les salons

Les ailes de chaque unité disposent d'un salon télévision et repos.

### Les salles d'animation

Les grandes salles d'animation, pour partager des moments festifs ou de spectacle, sont situées au niveau 0. Dans chaque unité, il y a une salle d'activité.

### L'Atelier Cuisine

Située au niveau 0, la cuisine est équipée et adaptée aux handicaps de nos résidents. Elle est utilisée dans le cadre d'activités spécifiques de groupe autour de la confection d'un repas pris en commun.

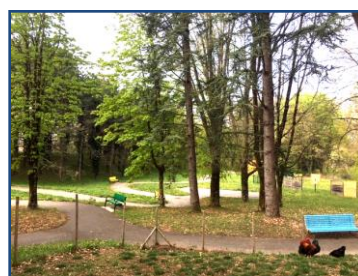
### La salle prière et silence

Elle se situe au sein de l'unité « Rissolée et mondée », niveau -1. Elle est à votre disposition pour un temps de recueillement.

## Les espaces extérieurs

### Unité « Fenaison et vendanges » (niveau 0)

Elle bénéficie d'un accès direct sur le parc avec des espaces ombragés et de repos.



### Unité « Rissolée et Mondée » (niveau -1)

Elle bénéficie de deux terrasses, aménagées avec des salons de jardin, en accès direct par les salles à manger.

### Unité « Les Semailles » (niveau -2)

Elle bénéficie d'une terrasse à l'entrée de l'unité, d'un accès direct sur le parc et d'un patio aménagés avec des salons de jardin et fauteuils de repos.



### Le Jardin Potager

Il existe des carrés jardins utilisés en potager dans l'espace extérieur de l'unité « les Semailles ».

On sème et plante toutes sortes de légumes, plantes et fruits au rythme des saisons.

*Vous avez un accès libre à tous ces espaces.*

## 5 - Votre confort

### La restauration

Les repas sont cuisinés sur le site de St Laurent du Pont, en cuisine centrale. Ils sont ensuite conditionnés en portions individuelles pour être réchauffés sur place dans un terminal. Ils sont servis à l'assiette en plateau individuel.

Cela permet une certaine souplesse quant à votre lieu de restauration (dans votre chambre, en salle à manger, dans le salon avec vos proches) et vos préférences dans la mesure du possible.

S'il y a lieu, un régime peut être mis en place avec votre accord et l'aide du diététicien qui en assure le suivi.

Des collations peuvent être proposées dans la matinée, l'après-midi et en début de soirée.

Vous pouvez, si vous le souhaitez, inviter des proches pour un repas. Ils ont le choix entre commander les repas de l'établissement 5 jours à l'avance (les tickets repas sont à retirer au bureau des entrées), ou venir avec leur propre repas. Un salon des familles est également à votre disposition pour prendre un goûter ou un repas avec vos proches.

### Le linge

A votre entrée dans l'établissement, vous devez apporter un trousseau suffisant comprenant des vêtements adaptés à vos difficultés motrices, le cas échéant.

Le linge sera marqué et lavé à la blanchisserie centrale.

Nous vous recommandons d'éviter le linge fragile qui pourrait être endommagé.

### Le téléphone

Vous pouvez demander l'ouverture d'une ligne téléphonique auprès du bureau des entrées. Le prix des communications est à votre charge. Il vous est possible de disposer gratuitement d'un appareil téléphonique pour recevoir des appels.

### La télévision

Toutes les chambres sont équipées d'une prise d'antenne TV permettant la réception de l'ensemble des chaînes de la TNT, avec décodeur. Votre téléviseur, si vous souhaitez l'installer dans votre chambre, doit répondre aux normes de sécurité en vigueur.

### Le courrier

Un vaguemestre assure la distribution et la levée de courrier le matin, du lundi au vendredi.

Vous disposez de deux boîtes aux lettres pour le dépôt du courrier dans les halls d'accueil des unités Semailles (-2) et Vendanges et Fenaïson (0).

Votre courrier vous sera distribué en fin de matinée ou début d'après-midi.

## Le salon de coiffure et d'esthétique

Le salon de coiffure équipé d'un matériel professionnel se situe au niveau Vendanges et Fenaison (0). Plusieurs coiffeuses interviennent : leurs créneaux horaires et le prix de leurs prestations sont affichés sur la porte du salon. Vous êtes libre de faire appel à la coiffeuse de votre choix.

## La pédicurie

Les frais de pédicurie sont à votre charge. Vous pouvez faire appel au pédicure de votre choix.

## La traduction

Nous avons le projet de recenser les personnes ressources de l'établissement en matière de langue étrangère. N'hésitez pas à vous adresser au cadre de santé de votre unité en cas de besoin.

## Le culte

Une équipe d'aumônerie est à votre disposition pour des temps d'échanges individuels, que vous soyez croyant ou non. Elle organise une fois par mois une célébration du culte catholique dans la salle de réunion située au niveau 0. Si vous êtes d'une autre confession, elle peut se charger de faire le lien avec un responsable de votre communauté. Vous êtes libre de pratiquer la religion de votre choix dans la mesure où cette pratique respecte les opinions de chacun. Un lieu de recueillement est à votre disposition dans l'unité Mondée et Rissolée.

## Le vote

Le droit de vote demeure un droit inaliénable. Les résidents ou leurs familles se rapprocheront de la cellule administrative pour toutes les démarches.

## *6 - L'animation et l'équipe de bénévoles (ABGAV)*

L'équipe d'animation vous propose des activités chaque semaine.  
Des plannings mensuels sont affichés dans différents lieux de l'établissement.  
Les animatrices viendront vous solliciter à chaque activité si vous souhaitez participer.

Parmi ces activités, citons :

- jeux de société, belote
- atelier cuisine
- musique, chants
- après-midi festifs
- sorties culturelles
- atelier jardinage



Une équipe de bénévoles (A.B.G.A.V) accompagne les animatrices dans les animations. Un bénévole peut aussi venir vous rendre une petite visite régulièrement si vous le souhaitez.

**Pour les activités de fêtes (anniversaires, goûters festifs, ...)  
les familles sont les bienvenues !**

## *7 - Participation à la vie de l'EHPAD*

La loi 2002-2 du 2 Janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale encourage la participation des usagers et des familles au fonctionnement des établissements recevant des personnes âgées. En réformant le Conseil d'Etablissement pour en faire le Conseil de la Vie Sociale, au sein duquel la voix des résidents est prépondérante, elle a ouvert la voie à une collaboration plus étroite entre les équipes accompagnant les résidents, ces derniers et leurs proches.

Ce conseil se réunit plusieurs fois dans l'année. Il donne un avis et émet des propositions sur tout concernant le fonctionnement de l'établissement.

Une Commission Restauration a été mise en place. Elle réunit des représentants des résidents et du personnel de l'établissement (soignants, cuisinier, diététicienne, médecin et cadre de santé) afin d'analyser les menus proposés tant qualitativement que quantitativement, faire des propositions pour les menus à venir et préparer les manifestations festives (repas de fête, semaine du goût....)

Une réunion annuelle est également organisée pour les familles, pour présenter les principaux projets de l'établissement et recueillir les questionnements des proches.